

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Portefeuille privé revenu fixe

Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI a comme objectif de placement de procurer un revenu courant élevé tout en offrant une croissance soutenue du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres OPC, dans un portefeuille constitué principalement d'obligations des gouvernements et de sociétés du Canada.

Le fonds investit dans un portefeuille constitué principalement d'obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux du Canada et d'obligations de sociétés canadiennes de bonne qualité. Le sous-gestionnaire de portefeuille a recours à un processus de placement multidisciplinaire fondé sur la recherche et l'analyse fondamentales et quantitatives en matière de crédit pour justifier l'apport d'ajustements tactiques modestes par rapport aux pondérations sectorielles et géographiques de référence dans le but de tirer profit des inefficiences dans l'établissement des prix au moyen de la sélection de titres. Le fonds investira au plus 40 % de son actif dans des fonds sous-jacents de titres à revenu fixe étrangers et dans des placements directs dans des titres de créance étrangers. Le fonds peut employer une approche en matière d'investissement responsable, comme il est décrit dans le prospectus du fonds, cette approche faisant partie des nombreuses composantes des stratégies de placement utilisées pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de placement du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Certaines séries du fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Ce taux peut être modifié occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant total des distributions versées par de telles séries est supérieur à la part de revenu net et de gains en capital nets réalisés affectée à ces séries, la différence sera comptabilisée à titre de remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital par de telles séries du fonds n'a pas d'incidence significative sur la capacité du fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre son objectif de placement.

Le Portefeuille privé de revenu fixe canadien BNI a été lancé le 17 juin 2024 et la valeur liquidative du fonds était de 1,743 milliards de dollars au 31 décembre 2024. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Au début de 2024, un climat d'optimisme prudent s'était installé. En effet, si 2023 venait de se terminer par un rebond spectaculaire, les banques centrales faisaient toujours face à un défi de taille : amorcer la redescende des taux d'intérêt alors que l'inflation n'était pas encore de retour à la cible, mais que plusieurs indicateurs de récession auparavant sans faute avaient déjà été déclenchés. Ultiment, ce sont les investisseurs les plus optimistes qui ont eu gain de cause ; avec une inflation qui a continué de ralentir, des banques centrales en plein cycle de baisses de taux et une économie américaine qui continue de dépasser toutes les attentes, les marchés boursiers ont connu une année spectaculaire en 2024. Les obligations ont quant à elles connu une année en demi-teinte, affichant une performance similaire à celle des liquidités.

Du côté des titres à revenu fixe, le climat d'appétit pour le risque a favorisé les obligations corporatives canadiennes et les titres américains à rendement élevés. À l'inverse, les titres gouvernementaux ont eu des rendements annuels plus modestes au Canada, mais surtout aux États-Unis. Au sein des matières premières, le prix du pétrole a terminé l'année pratiquement inchangé. De plus, l'environnement économique et politique a été très favorable pour l'or, avec un gain annuel de 27,1% qui excède celui des actions. Enfin, le dollar américain s'est fortement apprécié durant l'année, le billet vert étant porté par la surperformance relative de l'économie américaine et les menaces de tarifs de la future administration Trump.

Événements récents

Pour 2025, de nombreux professionnels de l'investissement estiment que le scénario le plus probable implique qu'un atterrissage en douceur se confirmera en première moitié d'année. Or, si cela devrait permettre d'enfin tourner la page sur quatre ans d'importantes perturbations économiques liées à la pandémie, les investisseurs sont néanmoins confrontés à des valorisations élevées, une économie fragilisée et une incertitude politique accrue avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche venant considérablement brouiller les cartes.

Le ou vers le 14 juin 2024, Trust Banque Nationale inc. (« TBN ») a nommé Beutel, Goodman & Compagnie limitée (« Beutel ») afin d'agir conjointement avec RP Investment Advisors LP (« RPIA ») à titre de sous-gestionnaires du Fonds. L'objectif de placement du Fonds demeure inchangé. En tant que gestionnaire de portefeuille, TBN continue de veiller à la conformité des décisions de placement en lien avec les mandats. Ce changement s'inscrit dans le cadre du processus de gouvernance de la structure d'architecture ouverte de BNI.

La Série Privée du fonds a été lancée le 28 juin 2024. Cette série est offerte par voie de placements privés.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire

Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, il est propriétaire en droit des placements du fonds.

Dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN ») agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres et des noms des porteurs de séries de fonds communs de placement du fonds. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Financière Banque Nationale inc. (« FBN ») agit à titre de placeur principal pour les séries Conseillers, F, F5 ou T5 du fonds. FBN peut recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par ses clients.

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour les séries N et NR du fonds. Les commissions de suivi sont couvertes par les honoraires de services de la Gestion privée de patrimoine BNI, lesquels sont payés directement par les épargnants.

Détentions

Au 31 décembre 2024, Banque Nationale Investissements inc. détenait 15 329,21 titres du fonds pour une valeur de 155 132,60 \$, ce qui représentait près de 0,0089 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- a) l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- b) l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- c) l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- d) l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- e) la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

TBN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Les frais de gestion payés par le fonds ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »). Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série F	0,37 %	—	100,00 %
Série N et Série NR*	0,10 %	—	100,00 %
Série O	s.o.**	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Pour les Séries N et NR, offertes uniquement aux épargnants participant au service de Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »), les frais de gestion ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la GPP. Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants.

^(**) La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Aucune information n'est fournie sur le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries F / Privée*

^(*) Il est à noter que la Série Privée a été créée le 28 juin 2024 et est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 17 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,22
Total des charges	(0,03)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,10
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,02
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,31
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,11
des dividendes	—
des gains en capital	0,07
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,18
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,14

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	18 748
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 849 324
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,48
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,48
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	273,48
Valeur liquidative par part (\$)	10,14

Séries N

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 17 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,22
Total des charges	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,04
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,12
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,37
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,17
des dividendes	—
des gains en capital	0,04
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,21
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,12

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1 698 571
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	167 836 368
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,17
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,17
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	273,48
Valeur liquidative par part (\$)	10,12

Série NR

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 17 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,22
Total des charges	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,04
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,11
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,36
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,17
des dividendes	—
des gains en capital	0,04
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,21
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,12

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	24 630
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	2 433 650
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,17
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,17
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	273,48
Valeur liquidative par part (\$)	10,12

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 17 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	
Total des revenus	0,20
Total des charges	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,03
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,11
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,34
Distributions (\$) ⁽³⁾	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,18
des dividendes	—
des gains en capital	0,04
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,22
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,12

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	153
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	15 125
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	273,48
Valeur liquidative par part (\$) ⁽⁵⁾	10,12

Série GP*

⁽¹⁾ Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 17 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	
Total des revenus	0,24
Total des charges	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,09
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,19)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,13
Distributions (\$) ⁽³⁾	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,16
des dividendes	—
des gains en capital	0,04
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,20
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,13

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	978
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	96 596
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,23
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,23
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	273,48
Valeur liquidative par part (\$) ⁽⁵⁾	10,13

Série GPO*

⁽¹⁾ Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 17 juin 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,20
Total des charges	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,03
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,12
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,34
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,18
des dividendes	—
des gains en capital	0,04
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,22
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,12

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	102
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,11
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	273,48
Valeur liquidative par part (\$)	10,12

⁽⁴⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	4,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,4
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2034	3,2
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2031	2,5
Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1 ^{er} avril 2026	2,4
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,90 %, échéant le 15 décembre 2029	1,9
Province de l'Ontario, 4,70 %, échéant le 2 juin 2037	1,7
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1,6
Gouvernement du Canada, 3,16 %, échéant le 12 mars 2025	1,6
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2051	1,5
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	1,5
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2030	1,4
Province de Québec, 4,45 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2034	1,3
Province de l'Ontario, 3,80 %, échéant le 2 décembre 2034	1,2
Province de l'Ontario, 1,90 %, échéant le 2 décembre 2051	1,1
Province de Québec, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2041	1,1
Province de l'Ontario, 3,45 %, échéant le 2 juin 2045	1,1
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 10 décembre 2028	1,1
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2049	1,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,60 %, échéant le 15 décembre 2027	1,0
Province de l'Ontario, 3,50 %, échéant le 2 juin 2043	1,0
Province de l'Alberta, 2,05 %, échéant le 1 ^{er} juin 2030	1,0
Province de Québec, 3,10 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2051	0,9
Banque de Montréal, 4,54 %, échéant le 18 décembre 2028	0,9
Province de Québec, 2,50 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	0,9
	41,2

Total de la valeur liquidative 1 743 082 081 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations fédérales	33,5
Obligations provinciales	31,3
Obligations corporatives canadiennes	28,4
Obligations américaines	1,5
Obligations municipales	1,3
Obligations étrangères	0,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	3,4

Qualité du crédit

	% de la valeur liquidative
AAA	38,7
AA	33,8
A	12,9
BBB	13,9
BB	0,5
Non cotés	0,2

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.